

3 juin 2019

Bretagne. Une nouvelle collecte pour ces fusées de détresse qui mettent le feu à nos poubelles



Les fusées de détresse, obligatoires sur les navires de plaisance, ont une durée de vie limitée (3 ans). Mais il ne faut surtout pas les mettre à la poubelle...

Une première campagne de collecte, en 2017, avait permis d'en récolter 23 tonnes. La Région Bretagne en lance une nouvelle. Les feux de détresse des plaisanciers seront détruits dans une usine de Pont-de-Buis (Finistère).

Avec les batteries de cigarette électronique, c'est l'un des plus gros fléaux pour les centres de traitement des déchets : les vieilles fusées de détresse périmées des bateaux de plaisance qui explosent. L'usine Kerval, qui trie les déchets dans les Côtes-d'Armor, a en mémoire de « graves » incendies qui ont endommagé ses installations.

En 2017, le conseil régional avait déjà lancé une campagne de collecte auprès des plaisanciers. Une première en France. L'objectif ? Éviter qu'ils ne terminent en déchetterie ou dans des sacs-poubelles avec les ordures ménagères... Il n'en attendait pas tant : 23 tonnes de vieux stocks périmés collectés aux quatre coins de la Bretagne.

Avec l'association pour une plaisance écoresponsable pour les produits pyrotechniques (l'Aper-Pyro) et l'Ademe, elle lance une nouvelle campagne. Toute la semaine, les plaisanciers finistériens peuvent déposer gratuitement les vieux feux de détresse périmés dans leurs magasins d'accastillage. La collecte aura lieu dans le Morbihan à la fin du mois de juin et dans les deux autres départements en septembre.



Thierry Burlot, vice-président du conseil régional en charge des déchets, a présenté le dispositif lundi, à Saint-Brieuc, avec Yann Cornec (Aper-Pyro), Jennifer Cornet (Aper-Pyro), Pierre-Marie Rousseau (Ademe), Thierry Buzulier (Association des ports de plaisances de Bretagne).

Une filière a été mise en place par l'Aper-Pyro. Les vieilles fusées seront acheminées dans l'usine Livbag à Pont-de-Buis (Finistère). Son premier métier est la fabrication de générateurs de gaz pour les airbags des voitures. Mais l'usine Seveso

s'est aussi diversifiée dans la désensibilisation de matières explosives. Thierry Burlot, vice-président de la Région, se félicite du choix d'un site breton pour traiter ses déchets dangereux. « **La gestion de proximité limite l'impact environnemental.** »

Ces collectes exceptionnelles en Bretagne, qui coûtent 100 000 € (80 % financés par la Région), visent à écouler les vieux stocks périmés chez les particuliers. Le principe du « un pour un » (reprise gratuite d'un produit périmé pour un achat) dans les magasins d'accastillage reste valable. Cette filière habituelle de collecte est animée par l'Aper-Pyro et financée par une éco-contribution depuis 2016, qui représente 10 à 20 % du prix d'une fusée de détresse.

Prochain gros chantier auquel va s'atteler la Région dans le domaine du nautisme et des déchets : « **L'organisation d'une filière de déconstruction des bateaux. On y réfléchit,** dit Thierry Burlot. **On veut une filière qui crée de la ressource et une économie.** »

Du 3 au 9 juin, collecte dans les magasins d'accastillage du Finistère, du 24 au 30 juin dans le Morbihan, du 16 au 22 septembre en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor.